

**L'UNIVERSITE NUMERIQUE TUNISIENNE A L'ERE
DU SOMMET MONDIAL DES SCIENCES DE
L'INFORMATION :
MYTHE OU REALITE ?**

Sofiane BOUHDIBA

Université de Tunis

INTRODUCTION

Le secteur de l'éducation et de la formation a connu un boom impressionnant ces dernières années, devenant une priorité pour les sociétés modernes. Il s'est très largement appuyé sur l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), tant dans les nations développées que dans les pays du sud. De ce fait, le secteur éducatif subira très probablement de profondes mutations. Qu'en est-il en Tunisie ?

Je souhaiterais traiter dans mon article de l'Université numérique tunisienne, créée après mûres réflexions en 2002¹. Ce projet ambitieux, achevé en grande partie, repose sur l'intégration des techniques de communication les plus modernes dans le système universitaire tunisien : cours virtuels, vulgarisation de l'outil Internet, créations de sites spécialisés dans la recherche scientifique, portails universitaires,... Le Sommet Mondial des Sciences de l'Information (SMSI), tenu en novembre 2006 à Tunis, a consacré ce projet...en même temps qu'il en a cerné les limites.

Dans quelle mesure peut-on affirmer que la Tunisie a franchi un pas en avant avec ce projet ? Exercera-t-il un effet d'entraînement sur les autres universités africaines ? Quelles sont les limites de la numérisation de l'université dans cette région du monde ? Comment est perçu ce projet par les utilisateurs, en l'occurrence les enseignants, les chercheurs et les étudiants ? Telles sont les questions auxquelles je me propose de trouver quelques éléments de réponse au cours de ma communication.

Ma réflexion se fera en trois étapes. Je commencerai par présenter les grandes lignes de l'université numérique tunisienne. J'essaierai ensuite de voir dans quelle mesure le projet a été une réussite. Enfin, la dernière partie de l'article tentera de cerner les limites de l'université virtuelle en Tunisie.

¹ Décret n°112/ 02 du 28 Janvier 2002

1 / L'UNIVERSITE NUMERIQUE TUNISIENNE

Commençons par brosse brièvement l'état des lieux de l'université tunisienne, avant de voir ce qu'il en est de l'université numérique.

A / L'UNIVERSITE TUNISIENNE

Depuis l'acquisition de son indépendance en 1956, la Tunisie a choisi la voie de la démocratisation de l'instruction, ce qui a conduit à un rapide accroissement de la scolarisation des garçons et des filles, aux niveaux du primaire, mais également du secondaire, puis de l'enseignement supérieur.

Le pays est ainsi parvenu à se doter d'une université moderne, dont les diplômes sont aujourd'hui reconnus à travers le monde. Le nombre d'étudiants régulièrement inscrits dans les établissements d'enseignement supérieurs tunisiens est ainsi passé de 5 593 en 1966 à plus de 260 000 aujourd'hui, et dépassera probablement la barre des 300 000 étudiants dans quelques années. Il faut désormais compter avec une infrastructure universitaire privée embryonnaire mais reconnue par l'Etat.

Voyons à présent dans quelle mesure le système éducatif supérieur tunisien, qui a toujours suivi les réformes de l'université française - histoire oblige² - est entré aujourd'hui avec fracas dans une nouvelle phase, celle du numérique, avec la mise en place de sa 14^{ème} université.

B / L'UNIVERSITE NUMERIQUE TUNISIENNE

L'université virtuelle tunisienne fonctionne à peu près comme toutes les autres universités numériques dans le monde. L'étudiant commence par remplir une demande d'inscription en ligne, en entrant sur le site de l'université virtuelle de Tunisie (UVT). Le payement s'effectue ensuite à distance, *via* le, *e-dinar*³.

Quelques semaines avant le début des cours, le service de la formation à distance de l'université répond au nouvel inscrit par un e-mail de bienvenue. Il lui communique

² La France a colonisé la Tunisie de 1881 à 1956

également un code d'accès, la liste du matériel nécessaire, ainsi qu'une fiche calendrier, contenant les informations suivantes : le nom du tuteur, ses coordonnées, ses périodes de disponibilité ainsi que les dates de remise de travaux et des examens.

Tout au long de la session, l'étudiant travaille chez lui, avec du matériel didactique relativement bien structuré et illustré. Parmi ces documents, citons le guide d'étude, c'est-à-dire un plan de cours détaillé : objectifs, contenu, approche pédagogique et démarche d'apprentissage. En particulier, ce document explique les modes d'encadrement et d'évaluation du cours, et suggère un calendrier de travail.

Les cours à distance contiennent très peu d'exposés magistraux L'étudiant doit plutôt faire tout un ensemble de lectures, à l'issue desquels il rédigera des résumés. Son cursus numérique prévoit également des exercices qu'il corrige lui-même au fur et à mesure qu'il progresse dans la matière. Tous les cours sont téléchargeables et imprimables.

L'étudiant virtuel se déplace une seule fois, à la fin des cours, pour passer un examen classique en salle (on emploie aussi le néologisme « présentiel »), sous surveillance, à des dates et lieux déterminés. Il est toujours possible de contacter par e-mail le tuteur ou le professeur responsable du cours, pour obtenir des explications sur la matière, les travaux notés ou tout autre sujet relatif au cours. Des forums de discussion permettent d'échanger avec les autres étudiants inscrits au même cours.

L'étudiant virtuel peut également consulter à tout moment ses notes et son dossier d'étudiant sur le site de l'université. Enfin, il a la possibilité d'effectuer de temps à autre une auto-évaluation au travers d'un ensemble de questions à choix multiples.

Après avoir brièvement décrit les grandes lignes de l'université numérique en Tunisie, il serait intéressant de voir dans quelle mesure ce projet peut s'annoncer comme une véritable réussite.

2 / UNE REUSSITE ?

Il semblerait que l'université numérique tunisienne ait rencontré un succès en Tunisie. Essayons de comprendre pourquoi.

A / LA DELOCALISATION DES ETUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS

On l'a vu, le propre de l'université virtuelle est la possibilité d'étudier à domicile. Et de fait, l'étudiant inscrit à l'université numérique n'est plus obligé de se déplacer physiquement pour suivre ses cours.

Ce facteur revêt une importance particulière dans des pays où les moyens de transport et l'infrastructure routière font défaut, et notamment en milieu rural. De nombreux étudiants habitant en milieu rural ne pourraient pas assister aux cours classiques, les universités étant concentrées dans les grandes villes.

Cette délocalisation concerne également l'enseignant, qui peut ainsi enseigner depuis son domicile ou son bureau. Cela permet aux meilleurs enseignants, le plus souvent rattachés aux universités les plus prestigieuses, et localisées autour de la capitale, de dispenser leur savoir aux étudiants habitants l'intérieur du pays.

B / LES IMPERATIFS DE TEMPS

Etudiant à domicile, l'étudiant virtuel peut se libérer des contraintes de temps. Il peut de ce fait mieux planifier son horaire de travail académique et gérer son temps de manière à pouvoir exercer un emploi à temps partiel.

Cette flexibilité des horaires a également facilité l'inscription à l'université de personnes exerçant des emplois à temps plein, et en particulier des médecins.

Les enseignants peuvent également mieux gérer leurs emplois du temps et se consacrer à leurs activités de recherche sans perdre inutilement du temps dans les transports, les embouteillages et autres files d'attente.

C / LA DEMOCRATISATION DE L'UNIVERSITE

En Tunisie, l'université virtuelle a permis d'ouvrir de nouveaux horizons à toute une population qui était jusque là tenue à l'écart du monde universitaire. C'est notamment le cas des adultes.

Ce projet a ainsi permis de rediriger vers les bancs - numériques - de l'université de nombreux fonctionnaires, qui ont pu de ce fait prétendre à une dynamisation de leur carrière. De même, des commerçants ont pu réintégrer, à travers l'obtention d'un diplôme, une vie professionnelle au sein d'entreprises privées. Enfin, de nombreuses mères de famille ont pu accéder à des diplômes universitaires et entrer sur le marché du travail d'une manière compétitive.

On peut donc affirmer ici que l'université tunisienne a connu une deuxième forme de démocratisation, la première étant le fruit de la précédente politique d'enseignement - quasi - gratuit.

D / LE COUT

Sur le plan budgétaire, les bailleurs de fonds semblent apprécier le projet de l'université numérique, car tout porte à croire qu'une réduction des coûts est envisageable à court terme. En effet, il n'y a nul besoin en immobilisations : ni bâtiments administratifs, ni classes, ni meubles. De plus, le matériel informatique est à la charge de l'étudiant.

Enfin, avec l'augmentation progressive du nombre d'étudiants inscrits à l'université virtuelle, des économies d'échelles sont désormais possibles, le même investissement étant partagé par un nombre grandissant de consommateurs.

E / LA GLOBALISATION

La globalisation du marché de l'éducation et la création d'entreprises informatiques spécialisées, ont créé un environnement favorable à la concurrence entre les universités. En se prêtant au réseau transfrontalier Internet, l'université numérique offre ainsi à la Tunisie des possibilités nouvelles d'échanges au-delà des frontières, et lui permet de s'ouvrir au marché global.

C'est d'ailleurs pour cette raison que l'une des préoccupations majeures est l'introduction de la langue anglaise dans les cours, ce qui augmentera certainement les opportunités d'échange et de partenariat avec les autres universités dans le monde.

Il faudrait cependant nuancer cela, puisque de nombreux points négatifs ont été soulevés depuis le démarrage de l'université virtuelle en Tunisie. Cela fera l'objet du chapitre suivant.

3 / LES LIMITES DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE TUNISIENNE

Il semblerait que l'université numérique ait trouvé un écho favorable de la part des étudiants tunisiens. Cependant, au bout de 4 années d'existence, les limites du projet sont apparues. Nous en avons relevé six principales.

A / L'EQUIPEMENT

On a souvent tendance à l'oublier, l'université virtuelle est basée sur les technologies de pointe, ce qui pose un problème à deux niveaux au moins en Tunisie.

Le hardware

L'université numérique tunisienne s'est heurtée au départ à un problème pratique de taille : la non-disponibilité de l'équipement informatique de base, en l'occurrence les ordinateurs, auprès de la population estudiantine.

Il faut reconnaître qu'un effort particulier a été fourni par le gouvernement afin de rendre l'outil informatique accessible à tous. Il s'agit de la « stratégie de l'ordinateur familial », calquée sur la politique à succès de « voiture populaire »⁴, l'idée était de jouer sur des éléments fiscaux afin d'inciter les fournisseurs tunisiens à proposer sur le marché des PC assemblés sans utiliser des composants de marque. De ce fait, des ordinateurs sont désormais disponibles sur le marché tunisien à des prix incroyablement bas (moins de 600 Euros).

⁴ Mise en vente sur le marché tunisien de voitures de petites cylindrées à des prix réduits, du fait d'une fiscalité exceptionnelle

La qualité de ces appareils, même si elle ne répond pas aux exigences professionnelles les plus pointues, a néanmoins permis à pratiquement tous les universitaires (étudiants, enseignants, chercheurs, professionnels, futurs étudiants,...) de profiter pleinement de l'université numérique.

Le software

La production de matériel software, et en particulier de sites et de logiciels interactifs, souvent utilisés comme outils individuels d'appui et d'apprentissage complémentaires aux cours virtuels a ouvert de nouveaux marchés aux entreprises spécialisées. Celles-ci n'arrivent cependant pas à offrir aux universitaires un matériel pédagogique suffisamment performant pour un usage interactif⁵.

B / LA QUALITE DE LA CONNEXION

L'internaute tunisien est encore confronté aux *alea* des encombrements sur le réseau Internet, phénomène perturbateur récurrent, localement désigné sous le terme de « chute de connexion ».

En fait, le fournisseur national de téléphonie⁶ éprouve parfois de sérieuses difficultés à maintenir une fluidité et une permanence de la connexion. Du coup, le bon déroulement des cours numériques peut en être altéré quelques heures.

⁵ Les délais de réponse sont lents, et occasionnent parfois de « bogs »

⁶ Tunisie Télécom, fournisseur public exclusif

C / LA PROPRIETE INTELLECTUELLE DES COURS

La question de la propriété intellectuelle des cours s'est posée à plusieurs reprises. En effet, au sein de l'université classique, les enseignants ont pris l'habitude de dispenser leurs cours à partir de notes actualisées régulièrement. Au niveau de l'université virtuelle, les cours sont diffusés *via* Internet, et l'étudiant peut les télécharger en toute légalité.

D / LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

L'implication des enseignants a nécessité leur formation aux nouvelles technologies de la communication et de l'information. S'agissant de jeunes enseignants, le problème ne s'est pas posé, ces derniers étant ouverts aux nouvelles technologies et déjà formés aux techniques informatiques. C'est au niveau des Professeurs seniors, particulièrement sollicités du reste, que des difficultés sont apparues, au niveau de la compréhension de cette véritable redéfinition des rôles et de l'apprentissage, ou du réapprentissage de la culture de l'information.

Il a également fallu former les enseignants à une nouvelle forme de pédagogie en accord avec le nouveau paradigme technologique, et en particulier la philosophie de l'apprentissage asynchrone, la nouvelle relation enseignant/étudiant, ainsi que l'approche bien plus participative de la formation.

Il est très important de souligner ici que, si les technologies de l'université virtuelle ne sont pas appliquées avec de nouvelles formes pédagogiques plus appropriées, l'objectif ne sera pas atteint. En particulier, il s'agira de convaincre les enseignants que la traditionnelle vision verticale de l'enseignement, basée sur un transfert vertical de connaissances est inadaptée à l'université numérique⁷, et qu'il faudrait impérativement migrer vers un modèle plus horizontal. L'enseignant devient expert-consultant, et l'étudiant s'installe dans un rôle plus actif.

⁷ Didier Oill et Daniel Funredes, *La médiathèque universelle et l'Université virtuelle francophone*, in *Actes du colloque Inforoutes et technologies de l'information*, Hanoi, 25-26 octobre 1997

L'université virtuelle est basée sur la création d'un espace de concertation, d'échange et de collaboration positive. C'est vers une forme d'enseignement-forum que l'enseignant doit évoluer, sa tâche étant d'assister l'étudiant dans le processus de découverte de ses propres connaissances. L'enseignant virtuel doit également apprendre à imposer un rythme en collaboration avec les autres étudiants. La collaboration et le partenariat entre l'enseignant et l'étudiant, mais également entre les étudiants, sont donc les garants de la réussite de l'université numérique.

E / LA CONCURRENCE DE L'UNIVERSITE CLASSIQUE

Malgré la fascination exercée par l'université virtuelle, des réactions de méfiance se font jour petit à petit. La suprématie de l'université classique se fait de plus en plus forte dans la représentation que se font les tunisiens du savoir, du diplôme, de l'enseignement.

CONCLUSION

Ces quelques réflexions nous ont amené à constater que l'université numérique tunisienne, malgré son indéniable succès auprès du grand public et des sphères politiques, se heurte toujours à de sérieuses difficultés.

Il reste que le projet cristallise les initiatives en matière de technologies éducatives et œuvre certainement à l'émergence d'une pédagogie numérique dans le pays. Il favorise également une culture d'apprentissage permanent et permet de repenser l'articulation entre le travail et l'éducation.

Enfin, l'université numérique tunisienne a permis de répondre aux défis de la croissance sans précédent du nombre des étudiants dans l'enseignement supérieur, en soulageant progressivement les filières prioritaires, et en favorisant dans une large mesure la promotion de l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur. C'est ainsi que l'on parle de plus en plus souvent de « deuxième démocratisation de l'université ».

La grande question qui se pose à ce stade, est la suivante : dans quelle mesure l'expérience tunisienne permettra-t-elle de susciter la volonté politique dans les autres pays africains ? L'université virtuelle tunisienne fera-t-elle des émules ?

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Mondiale, *L'enseignement supérieur tunisien : enjeux et avenir*, Washington, mars 1998 ;
- Ministère tunisien de l'enseignement supérieur, *L'enseignement supérieur en chiffres*, Tunis, 2006 ;
- Nations Unies, *Jeunes de Tunisie*, SIMPACT, Tunis, 2002 ;
- Sicard Marie-Noelle, *Nouvelles technologies et communication*, in *L'année sociologique n°51/2001*, PUF, Paris, 2001.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1 / L'UNIVERSITE NUMERIQUE TUNISIENNE.....	3
A / L'UNIVERSITE TUNISIENNE.....	3
B / L'UNIVERSITE NUMERIQUE TUNISIENNE	3
2 / UNE REUSSITE ?.....	5
A / LA DELOCALISATION DES ETUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS	5
B / LES IMPERATIFS DE TEMPS	5
C / LA DEMOCRATISATION DE L'UNIVERSITE.....	6
D / LE COUT	6
E / LA GLOBALISATION	6
3 / LES LIMITES DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE TUNISIENNE	7
A / L'EQUIPEMENT	7
B / LA QUALITE DE LA CONNEXION	8
C / LA PROPRIETE INTELLECTUELLE DES COURS	9
D / LA FORMATION DES ENSEIGNANTS	9
E / LA CONCURRENCE DE L'UNIVERSITE CLASSIQUE.....	10
CONCLUSION	10
BIBLIOGRAPHIE	11
SOMMAIRE	12